



DEL 2021.06.02/113

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU 02 JUIN 2021

Le **mercredi 02 juin 2021** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur ARNAUD MURGIA**

Thème :

FINANCES

Objet :

**Affectation des résultats
2020 - budget annexe
R.M.B.S.**

Étaient présents :

Arnaud MURGIA, Richard NUSSBAUM, Éric PEYTHIEU, Annie ASTIER-CONVERSEZ, Christian JULLIEN, Émilie DESMOULINS, Jean-Marc CHIAPPONI, Élisabeth FAURE, André MARTIN, Claire BARNEAUD, Patrick MICHEL, Michèle SKRIPNIKOFF, Corinne ASCHETTINO, René MICHEL, Marie SOUBRANE, Corinne FAURE-BRAC, Hervé BOULAIS, Renaud PONS, Monique OLLAGNIER, Yoann LAGIER, Christophe OSTI, Maryse XAUSA FRANÇOIS, Natalia SERTOUR, Solange MICHEL, Thomas SCHWARZ, Elie HAMDANI, Gabriel LEON, Francine DAERDEN

Convocation :

Date : 27/05/2021

Affichage : 27/05/2021

Étaient représentés :

Catherine VALDENAIRE donnant pouvoir à Élisabeth FAURE
Brigitte LASSERRE donnant pouvoir à André MARTIN
Sandrine CORDIER donnant pouvoir à Émilie DESMOULINS

Nombre de membres du
conseil municipal

En exercice : 33

Présents : 28

Nombre de

suffrages

exprimés : 31

Absents excusés :

Catherine VALDENAIRE, Brigitte LASSERRE, Sandrine CORDIER

Absents :

Christian FERRUS, Aurélie POYAU

Secrétaire de séance : Émilie DESMOULINS

AR Prefecture

005-218500237-20210602-2021-06-11-3-DE
RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE
Reçu le 07/06/2021
Publié le 07/06/2021

- VU** les articles L.2311-5, R.2311-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU** l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable au budget annexe de la Régie Municipale Briançonnaise de Stationnement (RMBS) ;
- VU** la délibération du conseil municipal N°21 en date du 10 mars 2021 décidant la reprise anticipée au budget primitif des résultats de l'exercice 2020 ;

- CONSIDERANT** l'approbation du compte de gestion du comptable public et du compte administratif de l'ordonnateur pour l'exercice 2020 qui, ensemble, constituent l'arrêté officiel des comptes de la RMBS ;
- CONSIDERANT** qu'il y a lieu d'affecter les résultats 2020 préalablement constatés et arrêtés par le conseil municipal lors du vote du compte administratif ;
- CONSIDERANT** que les résultats du compte administratif sont identiques à ceux repris par anticipation lors du vote du budget primitif pour 2021 ;
- CONSIDERANT** les travaux de la commission FINANCES & AFFAIRES GENERALES réunie le 31/05/2021 ;

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE

- De reporter l'intégralité du résultat à affecter de 28 011,02 € sur la ligne 002 en recettes d'exploitation comme suit :

Pour le Budget Annexe de la RMBS :

A)-Résultat de l'exercice 2020	-116 503,93
B)-Résultat antérieur reporté (ligne 002)	144 514,95
C)-Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser)	28 011,02
D)-Solde d'exécution de la section d'investissement 2020 (R001)	128 647,20
E)-Solde des restes à réaliser d'investissement 2020	-32 838,00
F)-Excédent de financement = D+E	95 809,20
Décision d'affectation pour le montant du résultat à affecter en C) :	
1-1)-Affectation en réserves réglementées en investissement (R1064)	0,00
1-2)-Affectation en autres réserves en investissement (R1068)	0,00
2)-Report d'exploitation (R002)	28 011,02

- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Briançon, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

AR Prefecture

005-210506237-20210602-2021_06_113-DE
Reçu le 07/06/2021
Publié le 07/06/2021

CONTRE :

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE DEL 2021.06.02/113

PUBLIÉE LE : **07 JUIN 2021**

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,

Arnaud MURGIA

